

DATE DE PUBLICATION : 3 juin 2024

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

Délégation de signature donnée par le directeur départemental de l'Essonne à la responsable et son adjointe du service des Particuliers

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Monsieur Jean-Pascal PREVET, le 1er mars 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Yves RAUX, directeur départemental de l'Essonne (succursale d'Évry) et de Madame Ingrid GAUDICHAU, adjointe au directeur départemental de l'Essonne, délégation est donnée à Madame Jessy COLOMBO, responsable du service des Particuliers, et, en cas d'absence ou d'empêchement :

- à Madame Lucie WULLAERT, adjointe à la responsable du service des Particuliers,

à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités du service des Particuliers d'Évry.

Fait à Évry, le 3 juin 2024

Jean-Yves RAUX